
FAQ bourses ERC Advanced 2020

- *Le projet ERC peut-il avoir lieu dans plusieurs pays européens ?*
Oui, vous pouvez vous déplacer dans plusieurs pays européens
- *Faut-il nécessairement inclure des collaborateurs européens ou recruter du personnel uniquement européen ? Des collaborations avec du personnel hors Europe sont-elles envisageables ?*
Le PI s'entoure des collaborateurs de son choix, sans critères de nationalité ou de pays partenaires. Néanmoins, il est nécessaire de bien justifier leur présence.
- *Quelle est la constitution de l'équipe du PI ? S'agit-il de personnes extérieures recrutées dans le cadre de l'ERC ou de personnes présentes dans les unités d'accueil ?*
Les bourses ERC permettent de financer le Principal Investigator et son équipe de recherche (dans le sens du projet ERC) ie. Doctorants, post doctorants, ingénieurs et/ou valoriser le temps de travail du personnel permanent.
- *Est-ce que l'institution Hôte est l'institution employeur ou hébergeur ?*
Habituellement, l'institution d'accueil est votre employeur.
- *Faut-il soumettre le B1 et le B2 au même moment ? ou bien B2 est-il soumis dans un second temps suite à l'évaluation de B1 ?*
Vous devez soumettre le B1 et le B2 au même moment, la soumission se fait en une seule étape. Les templates B1 et B2 sont téléchargeables sur le portail du participant, en cliquant sur le "bouton jaune" submission.
- *Faut-il mentionner les montants des contrats obtenus ?*
Oui, c'est bien de mentionner les montants des financements obtenus.
- *A quoi correspond « le funding ID table » ?*
Le « Funding ID table » est le tableau qui recense tous vos financements en cours ou dont la demande est en cours. Si vous en avez beaucoup, préférez ceux dans lesquels vous êtes PI. Vous pouvez faire un paragraphe sur les projets obtenus.
- *La liste des membres des panels est-elle accessible ?*
La liste des membres des panels est publique une fois les résultats publiés.
- *Quelle est l'adresse du site de l'appel ?*
<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/erc-2020-adg;freeTextSearchKeyword=ERC-2020-ADG;typeCodes=0,1;statusCodes=31094501,31094502,31094503;programCode=null;programDivisionCode=null;focusAreaCode=null;crossCuttingPriorityCode=null;callCode=Default;sortQuery=submissionStatus;orderBy=asc;onlyTenders=false;topicListKey=topicSearchTablePageState>

- *Où puis-je trouver des informations relatives à l'éthique ?*
Des informations sont disponibles ici : <https://erc.europa.eu/content/ethics-self-assessment-step-step>
- *Où télécharger la lettre (son modèle) à faire signer par l'institution d'accueil ?*
Dans le Guide du Candidat sur le site de l'ERC : https://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/other/guides_for_applicants/h2020-guide20-erc-adg_en.pdf
- *Je suis associé à un autre projet ERC, est-ce que cela interdit d'en présenter un en tant que PI?*
Non, faire partie d'une équipe d'un projet ERC n'est pas incompatible avec le dépôt d'un projet ERC en tant que PI
- *En AdG, le budget prévu est de 2,5 M€ mais peut-on demander moins?*
Oui, vous élaborez votre budget selon les nécessités de votre projet.
- *Doit-on écrire le projet à la première personne du singulier ?*
Oui, vous devez rédiger votre projet à la première personne du singulier. Il s'agit de votre projet.
- *Est-ce qu'il y a une limite d'âge pour le dépôt d'un projet ERC ?*
Il n'y a pas d'âge limite. Il suffit qu'une institution d'accueil accepte de vous présenter tout au long de votre projet ERC.
- *Le Royaume-Uni est-il éligible à l'appel ERC AdG 2020 ?*
Oui, le Royaume-Uni peut encore participer à l'appel ERC-ADG-2020